COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS

CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 27 octobre 2026

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance extraordinaire du 27 octobre 2026
Présidence : Monsieur Alain Palombini

Le Conseil Général extraordinaire de Bougy-Villars

Adoption du plan d'affectation communal (PACom) et de son règlement.

- Vu le préavis n° 06/2026 de la Municipalité du 12 octobre 2026
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

- **D'adopter les réponses de la Municipalité et de lever l'oppositions formulée à l'encontre du plan d'affection communal et de son règlement, soumis à l'enquête publique du 4 juin au 3 juillet 2024 ;**
- **D'adopter les modifications des plans d'affectation et de son règlement, telles que soumises à la deuxième enquête publique complémentaire du 4 septembre au 5 octobre2026:**
- **D'adopter les plans de constatation de la nature forestière du 13 janvier 2026, soumis à la deuxième enquête publique complémentaire du 4 septembre au 5 octobre 2026:**
- **de transmettre le dossier au Département compétent pour approbation**

Ainsi délibéré en séance extraordinaire du 27 octobre 2026

Pour le bureau du Conseil général

Alain Palombini Président

Liliane Meylan, secrétaire

CONSEIL GENERAL 1172 BOUGY-VILLARS